



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 51044

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'Observatoire national de la démographie des professions de santé créé par le décret n° 2003-529 du 19 juin 2003. "Le jaune budgétaire" publié en annexe au PLF 2009, comportant la liste des commissions, instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres, ne fournit aucune information sur la composition, sur le coût de fonctionnement par an et enfin sur les réunions tenues en 2005, 2006 et 2007. L'obligation d'information de l'Assemblée nationale n'est donc pas satisfaite. Il s'en étonne et lui demande donc de bien vouloir transmettre les informations nécessaires sur le fonctionnement de cette instance, ou de lui faire connaître, en cas d'absence d'activité, si elle envisage de procéder à sa suppression.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51044

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5278

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)